



Réunion conjointe Conseil communal/CPAS.
du 28 mars 2013 à 18h 45 suivie de la réunion du
Conseil communal.
Réfectoire de l'école de Lincient

Première convocation.

Réunion conjointe.

ORDRE DU JOUR:

- Présentation du rapport établi par le Comité de concertation Commune/CPAS sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le centre d'action sociale.

Séance du conseil communal

ORDRE DU JOUR:

▪ SÉANCE PUBLIQUE.

1. **Communication de décisions de l'autorité de tutelle (art.4 du RGCC).**
2. **C.P.A.S. :** budget 2013.
3. **C.P.A.S. :** rapport d'activité 2012 - C.L.E..
4. **Mobilité :** Règlement organisant le stationnement de la Place Adelin Lheureux
5. **Mobilité :** Règlement relatif à la carte de riverain
6. **Travaux :** Toiture de l'ancienne maison communale de Racour - Approbation des conditions de marché, du devis estimatif, du mode de passation et de l'avis de marché.
7. **Ancrage communal :** Programme communal d'action 2012-2013 - Modification de localisation sans changement d'opérateur
8. **ASBL « Centre sportif de Lincient » :** désignation d'un représentant communal (modification).
9. **Home waremien :** désignation d'un représentant communal (modification).
10. **Intercommunale SWDE :** désignation d'un représentant communal à l'assemblée générale.
11. **Intercommunale SWDE :** désignation d'un représentant communal au Conseil d'exploitation de la succursale Senne-Dyle-Gette.
12. **ADL :** retrait du dispositif.
13. **Réseau public de lecture de la région hannutoise :** dossier de demande de reconnaissance.
14. **CCCA :** modification et composition.
15. **Environnement :** actions en matière de prévention - mandat à Intradel.
16. **Plan de cohésion sociale :** rapport d'activités 2012.
17. **ATL :** plaine de vacances - règlement d'ordre intérieur.
18. **Charte communale de l'Intégration de la personne handicapée :** adoption
19. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

▪ Huis clos.

1. **Enseignement :** Désignation -ratification d'une décision prise par le collège communal.

2. **Personnel** : démission de fonction - Admission à la pension.
3. Approbation du procès-verbal de la séance huis clos précédente.

Le Secrétaire communal (ff),

Par le Collège,

Le Bourgmestre,

François SMET

Yves KINNARD.